



# Agent de Service Hospitalier (ASH)

Codification ROME : J1301 – Personnel polyvalent des services hospitaliers

## Définition

L'ASH effectue le nettoyage des parties communes d'un ou plusieurs services hospitaliers et l'entretien de l'environnement de vie des patients/résidents selon les règles d'hygiène et d'asepsie.

Il peut aussi effectuer le service hôtelier (distribution de repas, collations, ...) auprès des patients/résidents ou acheminer les patients (brancardage) au sein de l'établissement hospitalier ou effectuer la stérilisation de matériel médicochirurgical.

## Accès au métier

- Ce métier est accessible avec un diplôme de **niveau CAP/BEP dans le secteur sanitaire et social, ou en bionettoyage**. Il est également accessible **sans diplôme ni expérience professionnelle**.
- Des **vaccinations** prévues par le Code de Santé Publique sont exigées.

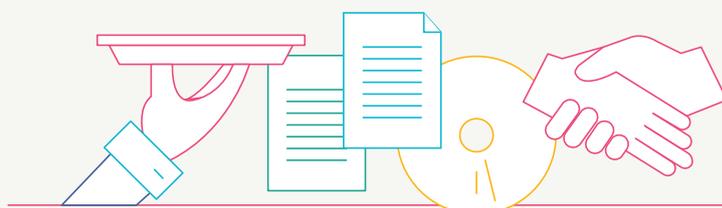
## Autres appellations

### Spécificités métier

- Agent.e de bio nettoyage hospitalier
- Agent.e de propreté hospitalière
- Agent.e des services hospitaliers
- Agent.e de stérilisation de service hospitalier
- Agent.e hospitalier.ière
- Agent.e hôtelier.ière hospitalier.ière
- Brancardier.ière

## Exemples de métiers connexes

- Agent.e d'entretien/propreté
- Agent.e de cure thermique
- Agent.e polyvalent.e d'hôtellerie
- Agent.e polyvalent.e de la restauration
- Aide à domicile





## Compétences de base

### SAVOIRS

- Lecture de **fiche technique**
- Utilisation de **monobrosse**
- Règles **d'hygiène et d'asepsie**
- Techniques de **bionettoyage**
- Protocoles de **lutte contre les infections nosocomiales**
- Utilisation de **matériel de nettoyage**

### SAVOIR-FAIRE

- **Nettoyer, désinfecter et ranger la chambre** et l'installation sanitaire
- **Vérifier le contenu du chariot de ménage** et procéder à la préparation des solutions de nettoyage
- **Entretenir des locaux**
- Suivre **l'état des stocks**
- Définir des **besoins en approvisionnement**
- Établir une **commande**
- **Consigner des données** dans un registre

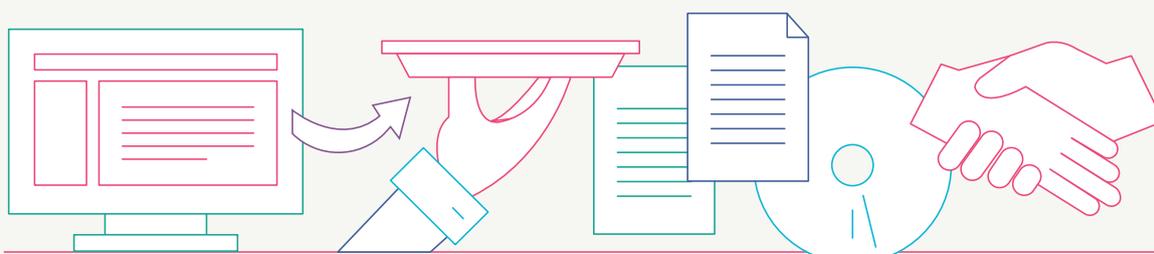
## Compétences spécifiques selon les postes

### SAVOIRS

- Procédures de **traitement de linge hospitalier**
- **Système Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP)**
- Caractéristiques des **équipements de brancardage** (lit, fauteuil roulant, ...)
- **Gestes d'urgence** et de secours
- Procédures de **conditionnement de matériel médicochirurgical**
- Procédures de **désinfection/stérilisation** de matériel médicochirurgical

### SAVOIR-FAIRE

- Intervenir en **chambre d'isolement**
- Intervenir dans un **service de lingerie**
- Intervenir en **Salle de Soins Post-Intervention (SSIP)**
- Intervenir dans un **service de morgue**
- Intervenir dans un **service de stérilisation**
- Réaliser le **service hôtelier** (réception des plateaux repas, adaptation, distribution, desserte, ...) auprès des patients/résidents
- Accompagner la personne dans les **gestes de la vie quotidienne**
- **Repérer les modifications** d'état du patient
- Procéder au **brancardage d'un patient**
- **Nettoyer du matériel** ou un équipement
- **Réceptionner le matériel médicochirurgical** d'un service et actualiser les supports de suivi des équipements (date, numéro de lot, référence d'autoclave, ...)
- **Préparer les commandes**





## Contexte du métier

→ Dans un **contexte très tendu en matière de recrutement** et d'absentéisme du personnel dans le champ hospitalier et médico-social (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) depuis la crise sanitaire, le recours à des agents de service hospitalier (ASH) en intérim est surtout lié au **remplacement de salariés en urgence** (arrêt maladie, en particulier), pour **assurer la continuité du service aux patients ou résidents**.

→ **Les missions confiées aux salariés intérimaires sont similaires à celles confiées aux salariés permanents**. Selon le type d'établissement (hôpital, EHPAD...) et son organisation, il peut s'agir uniquement d'activités de bionettoyage, de service hôtelier (distribution des repas...) voire d'accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne (en EHPAD, en particulier). Nota : le brancardage et l'activité de stérilisation relèvent généralement de métiers spécifiques.

→ L'emploi d'ASH constitue une porte d'entrée dans les établissements hospitaliers et médico-sociaux, avec une **formation professionnelle possible ensuite vers le métier d'aide-soignant**.

## Enjeux métier pour l'intérim



### Métier en mutation

Différenciation, dans la Fonction Publique Hospitalière en particulier, **en différents métiers** (agent de bionettoyage, auxiliaire de vie sociale/accompagnement éducatif et social) et **nouveaux besoins de qualification** en lien avec les tensions et l'évolution du métier d'aide-soignant, ainsi que **l'évolution du profil des patients ou résidents**.

## Evolution des compétences et des qualifications attendues

→ A partir d'un métier unique, **l'emploi d'Agent de Service Hospitalier a évolué vers des métiers distincts**, en particulier dans les hôpitaux et EHPAD publics qui doivent se référer au Répertoire National des Métiers de la Fonction Publique Hospitalière. Les compétences attendues sont, dès lors, différentes selon le métier que le personnel intérimaire est amené à exercer, en remplacement d'un salarié permanent :

- **Agent de bionettoyage** : maîtrise des produits et procédures de bionettoyage ;
- **Agent de restauration/hôtellerie** : maîtrise du service des repas, des règles d'hygiène alimentaire... ;
- **Auxiliaire de vie sociale/Accompagnant Educatif et social** : capacité à aider le résident dans les gestes de la vie quotidienne (alimentation, déplacements...).

→ D'autres facteurs impactent l'évolution des activités et besoins en compétences des ASH en intérim à court et moyen terme, en particulier lorsqu'elles interviennent dans le secteur **Personnes âgées** :

- Les difficultés majeures de recrutement d'aides-soignants (AS), tant par les établissements eux-mêmes que par les agences d'emploi (54% des agences), qui impliquent pour des EHPAD de **recruter des ASH pour une partie des tâches précédemment confiées aux aide-soignants** ;
- **L'évolution de la formation et du diplôme d'Aide-Soignant avec l'intégration de compétences précédemment réservées aux infirmiers.ères**, qui pourrait s'accompagner d'un transfert de certaines tâches vers les ASH, avec des besoins en compétences relevant d'un diplôme de type « Accompagnant Educatif et social (AES) » ;
- **L'évolution du profil des patients ou résidents** (vieillesse, pathologies chroniques, maladies neurodégénératives...) qui impacte l'accompagnement à proposer et les compétences associées.